

Maîtrise professionnelle en orthophonie

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-752-1-0







CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.)

TYPE Maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.)

CRÉDITS 80 crédits

MODALITÉ Avec travail dirigé

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Stages facultatifs
-  Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Gina Calzuola, TGDE 514 343-6111 poste 5062
gina.calzuola@umontreal.ca

Objectifs

Les objectifs généraux de ce programme sont : 1- de développer des compétences nécessaires à la pratique orthophonique auprès de diverses clientèles, allant du nouveau-né à la personne âgée; 2- de développer une connaissance des approches scientifiques utilisées en orthophonie permettant d'analyser d'un point de vue critique les recherches scientifiques effectuées en ce domaine.

La mission est de répondre aux besoins de santé dans les domaines de la communication, du langage, de la parole, et de la déglutition.

Perspectives d'avenir

Consultez le site de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes pour en connaître d'avantage sur la profession.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Sciences biomédicales	Doctorat	90 crédits	3-484-1-0	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise professionnelle en orthophonie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et

postdoctorales

- être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe tel que neuroscience cognitive ou linguistique.
- avoir réussi les cours préalables suivants :- 3 crédits en statistiques (PSY1004, PSY1006 ou équivalent)- 3 crédits en bases de neurosciences cognitives (PSY1048 ou équivalent)- 6 crédits en psychologie du développement, soit la combinaison de PSY 1095 (ou l'équivalent) et de l'un des deux cours suivants : PSE 1203 (ou l'équivalent) ou PSY 2254 (ou l'équivalent)- 3 crédits en linguistique (LNG1080 ou LNG1540 ou l'équivalent)- 3 crédits en acquisition du langage LNG 2002 (ou équivalent)- 3 crédits en phonétique clinique (ORA1531 ou LNG1400 ou l'équivalent)
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée;
- réussir le test d'évaluation des compétences transversales en ligne CASPer (TECT à l'UdeM);
- avoir fait, au cours des deux dernières années, au moins 30 heures de bénévolat auprès d'enfants et 15 heures auprès de personnes âgées ou avoir de l'expérience sur le marché du travail auprès de ces clientèles. Le candidat doit demander à l'institution où le bénévolat/l'emploi a été effectué de remplir le formulaire Attestation d'expérience et de le transmettre au Service de l'admission et du recrutement;
- attester d'une connaissance de la langue française. - Candidat francophone : avoir réussi le Test de français écrit SEL avec une note égale ou supérieure à 70 % - Candidat dont la langue maternelle n'est pas le français : présenter un résultat d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite

Information : Les candidats doivent avoir une très bonne connaissance de la langue anglaise puisque, tel qu'indiqué dans le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales, « dans presque toutes les disciplines universitaires, les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable d'ouvrages publiés dans cette langue ».

1.1 Documents additionnels à fournir lors de l'admission

- Attestation de maîtrise du français- Candidat francophone : Attestation du résultat exigé au test de français écrit SEL (Version B), en présentiel ou en ligne.- Candidat dont la langue maternelle n'est pas le français : Attestation du résultat exigé au TFI
- Formulaire d'attestation d'expérience – aînés
- Formulaire d'attestation d'expérience – enfants
- Curriculum Vitae (selon le modèle fourni)
- Tableaux de synthèse des cours préalables

2. Exigences supplémentaires

Convocation à l'entrevue

Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

3. Scolarité

Minimum 6 trimestres, maximum 6 trimestres, en excluant les interruptions ou les congés.

4. Statut

Les étudiants devront s'inscrire à temps plein.

5. Règles particulières quant au programme d'études

- Dans certains cours, l'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins la note C ou la mention succès (S) à chacune des composantes du cours, qu'elles soient théoriques, pratiques ou cliniques. Un résultat inférieur à C ou la mention échec (E) à une de ces composantes entraîne un échec à ce cours, même si les autres composantes du cours ont été réussies.
- La présence aux activités cliniques/stages étant obligatoire, leur abandon sans raison valable constitue un échec. De plus, l'étudiant qui met en danger la sécurité physique ou psychologique des personnes du milieu où se déroule l'activité ou encore qui manifeste autrement un manque sérieux de respect ou de confiance sera retiré immédiatement de l'activité clinique/stage. Cette décision peut être prise conjointement par le superviseur de l'activité et le coordonnateur de stage ou une autre personne en autorité, telle que la direction de l'enseignement clinique, la direction de programme en orthophonie ou la direction de l'École d'orthophonie et d'audiologie. L'étudiant se verra attribuer une note d'échec pour cette activité.

Remarques

Examen CASPerMc (TECT en ligne)

- L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
- Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante: admission.umontreal.ca/examen-casper
- Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.
- Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être

reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.

- L'examen CASPer peut être éliminatoire.
- De l'information complémentaire est disponible à la page suivante: admission.umontreal.ca/examen-casper
- Un score global sera établi en pondérant le dossier académique et le résultat à l'ECTC.

Antécédents judiciaires : La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Vaccins : Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} février 2022
- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023

Structure du programme (2-752-1-0)

Version 05 (A20)

La Maîtrise professionnelle en orthophonie comporte 80 crédits de cours. Elle est offerte selon deux modalités:

- avec stage (ST)
- avec travail dirigé (TD)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de cette maîtrise sont tous obligatoires, incluant 3 crédits à la rédaction d'un rapport de stage (ST) ou 9 crédits à la rédaction d'un travail dirigé (TD).

Bloc 70A

Obligatoire - 71 crédits.

Cours obligatoires communs aux deux modalités.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	ORT 6151	Évaluation orthophonique de la déglutition	2.0J
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	ORT 6200	Communication professionnelle	1.0J
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	ORT 6401	Activité d'intégration 1	1.0J
ORT 6000	Introduction à la pratique orthophonique	1.0J	ORT 6402	Activité d'intégration 2	1.0J
ORT 6001	Anatomie et physiologie pour l'orthophonie	2.0J	ORT 6500	Introduction à l'intervention orthophonique	1.0J
ORT 6051	Stage 1 en orthophonie	1.0J	ORT 6511	Intervention orthophonique au préscolaire 1	1.0J
ORT 6052	Stage 2 en orthophonie	2.0J	ORT 6512	Intervention orthophonique au préscolaire 2	3.0J
ORT 6053	Stage 3 en orthophonie	2.0J	ORT 6513	Pratiques en troubles neurodéveloppementaux	3.0J
ORT 6054	Stage 4 en orthophonie	8.0J	ORT 6521	Intervention orthophonique au scolaire 1	1.0J
ORT 6100	Principes d'évaluation orthophonique	2.0J	ORT 6522	Intervention orthophonique au scolaire 2	3.0J
ORT 6111	Évaluation orthophonique au préscolaire 1	2.0J	ORT 6523	Pratiques en troubles d'apprentissage	3.0J
ORT 6112	Évaluation orthophonique préscolaire 2	3.0J	ORT 6531	Intervention orthophonique adulte et aîné 1	1.0J
ORT 6121	Évaluation orthophonique au scolaire 1	2.0J	ORT 6532	Intervention orthophonique adulte et aîné 2	3.0J
ORT 6122	Évaluation orthophonique au scolaire 2	3.0J	ORT 6533	Pratiques en troubles acquis	3.0J
ORT 6131	Évaluation orthophonique de l'adulte et l'aîné 1	2.0J	ORT 6543	Pratiques en troubles de la parole	2.0J
ORT 6132	Évaluation orthophonique adulte et aîné 2	3.0J	ORT 6553	Pratique en dysphagie pédiatrique et adulte	2.0J
ORT 6141	Évaluation des troubles de la parole et de la voix	2.0J	ORT 6601	Pédagogie et promotion de la profession	1.0J
ORT 6150	Évaluation de cas complexes	1.0J			

Bloc ST-70B

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ORT 6300	Rapport de stage en orthophonie	3.0S	ORT 6303	Données probantes en orthophonie	1.0J
ORT 6301	Introduction à la recherche en orthophonie	2.0J	ORT 6304	Communication scientifique en orthophonie	1.0J
ORT 6302	Notions de psychométrie pour l'orthophonie	1.0J	ORT 6602	Promotion de la profession 2	1.0J

Bloc TD-70B

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ORT 6700	Travail dirigé en orthophonie	9.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Audiologie	Maîtrise	80 crédits	2-751-1-0	Jour
Chimie	Baccalauréat	90 crédits	1-060-1-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Sciences de la réadaptation	Maîtrise	45 crédits	2-743-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

L'école d'orthophonie et d'audiologie compte sur un corps professoral dont les expertises et intérêts de recherche couvrent l'ensemble des domaines de la discipline, tels que :

- les troubles acquis et développementaux du langage oral et écrit
- la perception et la production de la parole
- la communication sociale et la pragmatique
- les troubles de la parole (voix, fluidité, résonance)
- la dysphagie
- les aspects sociaux et culturels de la pratique orthophonique

Axes de recherche

- Dyslexie développementale et acquise
- Acquis de la communication
- Technologie pour la communication

Chaires et groupes de recherche

- Laboratoire de recherche en neurosciences auditives
- Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain

En savoir plus : <http://www.eoa.umontreal.ca/recherche/index.html>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche